

Celle de la Vierge-Mère aurait été, d'après des documents parvenus jusqu'à nous, une des plus propagées. D'après l'abbé de Vogent et l'historien Chasseneaux, l'inscription : " *Matri futuræ Dei nascituri*—A la Mère future du Dieu qui doit naître—se lisait sur les pierres de trois églises, l'une près d'Autun, l'autre près de Dijon, la troisième à Fontaines tout à côté où naquit saint Bernard.

A Chartres résidait le chef suprême du druidisme gaulois. Sur la colline, où s'élève maintenant la cathédrale, était un bois sacré, une vaste grotte sombre servait de temple. Là, dit la tradition, en présence de toutes les notabilités de la nation, la centième année avant la naissance de Jésus-Christ, les Druides élevèrent un autel à la Vierge qui devait lui donner le jour, et sur cet autel ils gravèrent l'inscription si célèbre : *Virgini paritura*

Pricus, roi du pays de Chartres, touché, nous dit-on, du discours prononcé en cette circonstance par le grand pontife, et plein de confiance dans ses promesses, consacra solennellement devant l'assemblée son royaume à cette Reine future qui devait enfanter le Désiré des nations.

L'assemblée elle-même émue se consacra à son tour à cette même Reine et, de ce jour, la Vierge